

CS TRANSFORMATIONS ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS

Le/la titulaire de ce CS sera capable de :

- analyser la situation de son activité et prendre les décisions nécessaires à la conception et au fonctionnement de son atelier.
- assurer des activités liées aux productions et/ou son mode de vente.
- assurer la transformation dans le respect de la réglementation et veille à assurer les impératifs de commande.
- assurer la commercialisation de ses produits.



ORGANISATION

- Formation sur 1 an :
- 12 semaines en centre/an soit 413 heures/an
- 35 semaines en entreprise/an soit 1225 heures/an en entreprise minimum + 5 semaines de congés payés.

Possibilité d'aménager des parcours individualisés

DIPLOME

- Le CS se prépare par Unités de contrôle Capitalisables (UC).
- L'apprenti passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans.
- Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

CONDITIONS D'ACCES

- Avoir 16 ans OU - de 30 ans
- Etre titulaire d'un niveau 4 (bac) agricole minimum
- Signer un contrat d'apprentissage
- Dossier d'admission du CFA ou Parcoursup
- Motivation et autonomie pour ce type d'emploi
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.
- Entrées tout au long de l'année

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides,...



Formation gratuite et rémunérée

www.agrocampus64.fr

ENSEIGNEMENTS

- UCP1 : Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- UCP3 : Mettre en oeuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail
- UCP4 : Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Agronomie, Production Végétale
- BTS Production Animale



COUT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport ...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur).
- Autres cas : nous contacter

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Formation en situation professionnelle.

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Exploitations agricoles
- CUMA
- Groupements d'employeurs qui assurent des transformations fermières

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Chef-fe d'exploitation.
- Salarié-e qui conserve des activités de polyculture-élevage au sein des exploitations ou des groupements d'employeurs

Apprentissage & Adultes

Contacts

coordination de la formation : Rémi Pinos et Marina Cuiné
remi.pinos@educagri.fr / marina.cuine@educagri.fr

secrétariat pédagogique : montardon-cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

CFAA 64 - SITE DE MONTARDON

CONTACTS
 Route de Pau – 64121 MONTARDON / 05 59 33 12 89
www.agrocampus64.fr

